

Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL DU 3 SEPTEMBRE 2020

Présents : Dominique BERRE, Nathalie CONSTANTIN, Alain CORTESOGNO, Véronique LESCOULES, Melissa PULIDO, Jean-Michel POUYFOURCAT, Guillaume BOURBON

Absents : Jean Eric DENCAUSSE absent excusé et a donné procuration à Allain CORTESOGNO, Joël CHOLET, Emilie DUVERNAY, Valérie LUCAS-DENCAUSSE.

ORDRE DU JOUR

- 28-2020 Décision modification n°1 – Révision de crédits. Dans le budget prévisionnel 2020 transfert de la somme de 30 000 € du compte « Entretien des bâtiments » au compte d'investissement pour les travaux de cantine réalisés début 2020.
- 29-2020 Travaux salle « Numérique » : Le total des devis pour aménager le local (Placoplatre, électricité, Chappe, carrelage, climatisation et plomberie) s'élève à la somme de 18 628 € HT. Le conseil approuve cet investissement à l'unanimité.
- 30-2020 Désignation des délégués au RPI (annule et remplace la délibération n°17-4-2020). Sont désignés titulaire Melissa PULIDO et Nathalie CONSTANTIN et sont désignés suppléants Dominique BERRE et Alain CORTESOGNO.
- 31-2020 Désignation des délégués au SMEA (annule et remplace la délibération n°17-3-2020). L'élection de la délibération n°17-3-2020 est annulée et sont élus Dominique BERRE et Alain CORTESOGNO comme titulaires.
- 32-2020 Délégations consenties au Maire par la Conseil Municipal dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT (annule et remplace la délibération n°13-2020). Le conseil municipal annule la délibération n°13-2020. Le conseil vote à l'unanimité les délégations énumérées à l'article L2122-22 du CGT dans la limite de 4 600 euros à l'alinéa 10° et dans la limite de 1 000 € à l'alinéa 16°.